

# CASDEN Infos

Lettre d'information des Sociétaires CASDEN Banque Populaire

## À la Une

### BAISSEZ VOTRE TAUX D'EMPRUNT GRÂCE À VOTRE ÉPARGNE !

Vous avez un projet et souhaitez le concrétiser au plus vite, ayez le réflexe épargne.

**L**a CASDEN a conçu le Programme 1, 2, 3. Élaboré en 3 étapes : une épargne préalable, un cumul de Points et un emprunt aux meilleurs taux. Ce système vous permet de réaliser vos projets dans de bonnes conditions.

#### Une épargne programmée

En mensualisant vos versements sur votre compte d'épargne CASDEN, vous épargnez sans vous en préoccuper. Vous définissez le montant, la fréquence de votre alimentation et votre compte s'alimente automatiquement. Ainsi, vous vous constituez un capital et obtenez des Points sans y penser. En plus, vous n'avez pas de frais de mise en place. À tout moment, vous pouvez interrompre ou modifier le montant ou la périodicité de vos dépôts sans aucuns frais.

#### Une épargne souple

Avec des versements ponctuels vous alimentez votre compte d'épargne CASDEN en fonction de votre situation et cumulez des Points en prévision de vos besoins futurs. De plus, vous pouvez à tout moment effectuer des retraits sans toucher à votre capital Points<sup>(1)</sup>.



© Illustration : Kiloffer

#### Une gamme de prêts accessible avec vos Points

Le moment venu, lorsque vous souhaitez emprunter, vos Points acquis vous permettent de déterminer le montant de votre crédit et d'accéder à une gamme complète de prêts aux meilleures conditions.

Pour en savoir plus, contactez votre conseiller Banque Populaire, votre Délégation Départementale ou un conseiller CASDEN Direct au 0826 824 400 (0,15 € TTC/min, coût maximum d'un appel depuis un poste fixe en métropole ou dans les DOM).

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Le montant de chaque versement ou retrait doit être de 10 € minimum. Le solde du compte épargne CASDEN ne doit pas être inférieur à 10 €.

## Contacts CASDEN

■ **Site internet** : [www.casden.fr](http://www.casden.fr)

#### ■ CASDEN Direct

Par téléphone 0 826 824 400  
(0,15 € TTC/min - coût maximum d'un appel depuis un poste fixe en métropole ou dans les DOM)

#### ■ Délégations Départementales

Coordonnées disponibles sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr) et Relevé  
(0 820 21 55 + n° du département  
0,09 € TTC/min en France métropolitaine)

#### ■ CASDEN Banque Populaire

Par courrier  
77424 Marne-la-Vallée Cedex 2  
Par téléphone  
01 64 80 70 00 (Coût d'un appel local)  
En cas de Réclamations  
09 74 75 01 77 (Coût d'un appel local)

#### ■ Banques Populaires

Coordonnées disponibles sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr)

## Les vœux CASDEN 2012

Se retourner sur l'année qui s'achève est un exercice convenu, mais nécessaire, qui permet rétrospectivement d'identifier les événements qui ont dominé l'année : au plan politique, les révolutions arabes ; au plan intérieur, la baisse des effectifs qui se poursuit dans l'Éducation nationale et au plan économique, la crise de la dette. Cette dernière concerne directement la France et son activité bancaire, pourtant elle a peu d'effets sur la bonne marche de la CASDEN.

Car, tout en s'inscrivant résolument dans son époque, votre banque coopérative continue de développer un modèle alternatif qui, aujourd'hui comme hier, fait ses preuves.

Le développement de la CASDEN ne se gère ni dans l'urgence ni dans l'immédiateté. Banque coopérative, elle propose à ses Sociétaires une relation inscrite dans la durée reposant sur la confiance réciproque et un rapport au temps et à l'éthique qui répond aux aspirations du plus grand nombre et qui résiste aux spéculations financières.

Aujourd'hui comme hier, le temps de la CASDEN est guidé par la constance qui donne sens et confiance en l'avenir.

**Bonne année 2012 !**



Vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en adressant votre demande à notre Service Réclamations CASDEN Banque Populaire, 77424 Marne-la-Vallée Cedex 2, ou par téléphone, au 09 74 75 01 77, coût d'un appel local.

La lettre d'information des Sociétaires CASDEN Banque Populaire - Janvier 2012

CASDEN Infos est publié par la CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 91 cours des Roches - 77186 NOISIEL  
SIRET n°784 275 778 00842-RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n°07027138. **Rédaction, conception et réalisation** : CASDEN Banque Populaire - Direction Communication.  
Impression : ROTO OUEST. CASDEN Infos est imprimé sur du papier PEFC.

## PARTENARIAT

# NOUVELLE INITIATIVE LITTÉRAIRE DU PRINTEMPS DES POÈTES !

Du 5 au 18 mars 2012, la CASDEN est partenaire de nombreux événements organisés en France pour dire, lire la poésie, inviter des poètes dans les bibliothèques, les écoles, les théâtres, les hôpitaux, les librairies...

Cette 14<sup>e</sup> édition, parrainée par Robin Renucci (acteur et réalisateur français), axée sur le thème «de l'enfance», sera l'occasion de mettre en lumière «la poésie pour la jeunesse» qui s'est profondément renouvelée au cours de ces dernières décennies. Dans ce répertoire de poésie pour la jeunesse, le travail novateur de quatre éditeurs : Cheyne (Poèmes pour grandir), L'idée Bleue (Le farfadet bleu), Motus (Pommes Pirates Papillons) et Rue du Monde sera mis en avant. Au programme, des événements comme la soirée d'inauguration



«Laurent Terzieff et ses poètes» pour la première fois en province au théâtre national Populaire de Villeurbanne; de nombreuses initiatives en milieu scolaire dont la 10<sup>e</sup> édition du Prix poésie des lecteurs «Lire et faire lire», le concours «Poésie en liberté»; la 4<sup>e</sup> édition du «Concours Andrée Chedid du poème chanté». Et des nouveautés : le ciné-poème (festival de courts-métrages de poésie) ou le 1<sup>er</sup> concours de composition musicale Pierre-Jean Jouve pour ensemble instrumental. Pour participer, n'hésitez pas à consulter le site : [www.printempsdespoetes.com](http://www.printempsdespoetes.com)

## EN BREF...

### MUSÉE DU QUAI BRANLY : COLLOQUE « AUTOUR DES ZOOS HUMAINS »

À l'occasion de l'exposition «Exhibitions, l'invention du sauvage», un colloque autour des «Zoo humains» sera proposé les 24 et 25 janvier 2012 au musée du quai Branly. Une trentaine de spécialistes du monde entier partageront des tables rondes et porteront un regard croisé sur le phénomène des exhibitions à la fois de monstres et d'exotiques en Europe, aux États-Unis et au Japon. Quatre grandes thématiques seront abordées :

- la construction de la race et d'un regard dans les exhibitions ethnographiques, l'invention de l'autre
  - images et imaginaires sur les «sauvages» dans les exhibitions, une histoire du regard
  - exhibition, colonisation et construction nationale, l'impact des exhibitions
  - le sauvage, une construction ordinaire, enjeux contemporains.
- Ce colloque, organisé en collaboration avec la Fondation Lilian Thuram "Éducation contre le racisme", le CNRS et le Groupe de recherche Achac, est soutenu par la CASDEN et la MGEN. Il est en accès libre de 9h30 à 19h00.

Pour en savoir plus : [www.quaibranlı.fr](http://www.quaibranlı.fr).

## Zoom sur...



## CAMPAGNE 2012 DE SOLIDARITÉ ET DE CITOYENNETÉ

La Jeunesse au Plein Air (JPA) a besoin de vos dons pour aider les enfants et les jeunes à partir en colonies, en centres de loisirs, en classes de découvertes...

La JPA démarre sa 67<sup>e</sup> campagne de collecte de fonds en accord avec le Ministère de l'Éducation Nationale et espère permettre à plus de 20000 enfants et jeunes de partir en vacances cette année. En effet, en France, un jeune sur trois ne part pas en vacances. En 2010, la JPA a ainsi

permis à 10956 mineurs de recevoir une aide et à 10278 élèves de bénéficier de séjours scolaires. Les enfants en situation de handicap sont également concernés par ces dons puisque 351 élèves sont partis en séjours scolaires et 327 enfants ont profité de vacances. C'est pourquoi, elle propose aux enseignants d'engager leurs

élèves dans un travail autour de la solidarité et d'inscrire cette campagne dans le projet de leur école ou établissement. Pour soutenir l'action de la JPA, vous pouvez faire un don directement sur le site : [www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr) ou retourner le coupon ci-dessous à la Jeunesse au Plein Air, 21 rue d'Artois 75008 Paris.

### Je souhaite faire un don PONCTUEL

- Je soutiens les actions de solidarité menées par La Jeunesse au Plein Air en direction des enfants. Je verse la somme de :

30 €  50 €  70 €  100 €  ..... €

Soit 17 € après déduction fiscale. Je joins un chèque à l'ordre de la Campagne de solidarité de La Jeunesse au Plein Air.

### Je souhaite faire un don RÉGULIER

- Je choisis la formule du don régulier. J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever en faveur de La Jeunesse au Plein Air, chaque mois :

10 €  15 €  20 €  ..... €

Soit 5,10 € par mois après déduction fiscale. Je joins un RIB à ce coupon.

### Vos coordonnées

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° national d'émetteur de La Jeunesse au plein air : 542320

Dans les deux cas, je reçois un reçu fiscal me donnant droit à une déduction d'impôt égale à 66 % du montant de ce don (dans la limite de 20 % du revenu net imposable).

Signature

date



Les comptes de la collecte sont disponibles sur : [www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr) - rubrique « faire un don ». Les informations recueillies sur le présent document sont obligatoires pour effectuer un don. Elles sont destinées à la Jeunesse au Plein Air, en tant que responsable du traitement, à des fins de gestion de votre don. Seule l'organisation de la JPA est destinataire des informations que vous lui communiquez. Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée, vous avez le droit d'accéder aux informations vous concernant, de les rectifier ou de les faire supprimer pour des motifs légitimes. Si vous souhaitez exercer vos droits d'accès, de rectification ou d'opposition veuillez-vous adresser à la Jeunesse au Plein Air, 21 rue d'Artois 75008 Paris.